

SYNDICAT HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 26 JUIN 2019
DE 10 H 00 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2019 - 11

PRÉFECTURE DU NORD

01 28 JUIN 2019

PLI RECOMMANDÉ

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2018

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck DHERSIN, le 26 Juin 2019,

Vu le Budget Primitif 2018 voté le 26 Mars 2018,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2018, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT

Que le compte administratif 2018 est conforme au compte de gestion 2018,
Que le compte administratif 2018 a été adopté,
Que le compte administratif 2018 présente les caractéristiques suivantes :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	
<u>En section d'Investissement</u>	
Titre émis : 3 440 242.43 € Mandats émis : 1 026 194.81€ Excédent de : 2 414 047.62 €	Résultat reporté : 1 914 516.55 € Résultat Cumulé : 4 328 564.17 €
Restes à réaliser en dépenses de 0 €	
Soit un besoin de financement 0 €	
<u>En section de Fonctionnement</u>	
Titre émis : 2 186 038.41€ Mandats émis : 1 708 889.97 € Excédent de 477 148.44 €	Résultat reporté : 3 961 881.59 € Résultat Cumulé : 4 439 030.03 €
<u>Résultat cumulé</u>	
Investissement : 4 328 564.17 €	Fonctionnement : 4 439 030.03 €

DECIDE

- D'affecter le résultat de fonctionnement en totalité en report à nouveau créiteur soit la somme d'un montant de 4 439 030.03€. (ligne 002),
- D'acter le résultat d'investissement en totalité d'un report à nouveau créiteur d'un montant de 4 328 564.17 € (ligne 001)

Le Président,

Franck DHERSIN

